

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 11

Rubrik: Dans les autres organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un succès, dans 70 cas par un succès partiel et dans 16 cas sans succès. A la fin de l'année, 16 mouvements étaient encore en cours. Un tableau spécial est consacré à la nature de ces divers mouvements et à leurs causes.

Les comptes annuels accusent aux recettes une somme totale de fr. 2,514,020, dont fr. 1,251,248 pour la caisse centrale, fr. 521,296 dans la caisse-maladie, fr. 187,366 dans la caisse au décès, fr. 507,562 dans la caisse de chômage et fr. 46,549 dans la caisse-accidents.

Les dépenses se chiffrent par fr. 2,452,738, dont fr. 521,296 pour secours de maladie (y compris les frais d'administration), fr. 187,366 pour secours au décès (y compris les versements au fonds de réserve), fr. 245,415 pour secours de grève et fr. 586,514 pour secours de chômage (y compris les versements au fonds de réserve).

Les comptes annuels accusent un excédent de recettes de fr. 61,282; la fortune totale de la fédération était à la fin de 1925 de fr. 3,014,376.

Le rapport des comptes est complété par des tableaux détaillés sur la situation financière de la caisse maladie, la caisse de chômage et la caisse de la fédération d'après les sections. Le rapport général contient également des renseignements sur la situation et l'activité des sections.



Dans les autres organisations

Union suisse des employés de banque. Nous extrayons les indications suivantes du rapport annuel de cette organisation, publié dans le *Journal suisse des employés de banque*:

En 1925, 12 sections avec 4865 membres étaient affiliées à l'union. Comparé à l'année précédente, le nombre des sections est resté le même; par contre le nombre des membres a diminué de 185. Ce sont les sections de la Suisse occidentale et celles de Berne et Zurich qui sont le plus fortement touchées par ce recul de l'effectif.

Les comptes annuels accusent fr. 58,382 de recettes (dont fr. 32,727 provenant des cotisations des membres et fr. 18,385 du solde actif du dernier exercice) et 44,107 francs de dépenses. Le solde actif s'élève en chiffre rond à fr. 4000 de moins que celui de l'année 1924.

Il n'est survenu aucun changement au cours de l'année de gestion, dans les conditions de travail et de salaire. Les instances de l'union s'occupèrent de la réorganisation du bureau de placement et de la question de l'apprentissage; elles s'occupèrent en outre de la création d'une caisse de chômage.

On est quelque peu frappé par la manière étrange de rapporter sur la Fédération suisse des sociétés d'employés, dont l'Union des employés de banque fait partie et où elle était représentée aux séances de la Chambre des employés par 1 ou 2 membres du comité directeur, « pour autant que ceux-ci n'étaient pas engagés ailleurs ou qu'une non-présence paraissait opportune ». Il semble qu'on soit guère enchanté parmi l'Union des employés de banque d'appartenir à la F.S.E. ou ne se rappeler de sa qualité de sociétaire que pour en obtenir un avantage. Il est impossible de se faire une autre opinion de la façon dont il est rapporté.



Mouvement international

Secrétariat international des typographes. Le rapport du Secrétariat des typographes vient de paraître en une édition bilingue (française et allemande) pour l'année 1925.

La situation économique meilleure a eu son influence heureuse sur l'imprimerie, dont le marché du travail s'est amélioré; presque toutes les organisations affiliées ont pu se renforcer et augmenter leurs effectifs. Sont affiliés actuellement au secrétariat: 23 fédérations avec 185,678 membres, contre 22 fédérations avec 171,235 l'année précédente.

La commission élargie du secrétariat s'est réunie deux fois au cours de l'année comprise dans le rapport; la question Offset a beaucoup occupé la commission qui adopta des lignes directrices pour préciser le point de vue des typographes. La question de l'adhésion de la fédération russe a aussi été traitée sans qu'une décision définitive ait été prise. Les affaires courantes du secrétariat furent liquidées au cours de 6 séances tenues par la commission restreinte du secrétariat.

Les recettes totales du secrétariat se sont élevées à 67,535 fr. et les dépenses à 50,951 fr. Il a été réuni par les fédérations affiliées pour soutenir la grève des typographes belges, une somme de 655,825 fr. belges.

Des renseignements sont en outre donnés dans le rapport sur l'activité des fédérations nationales affiliées.

Union internationale des ouvriers de l'alimentation. Selon le rapport de l'Union internationale de l'alimentation, celle-ci comprenait à la fin de 1925 au total 29 organisations nationales groupant 623,876 membres. Le nombre des fédérations affiliées s'est augmenté de deux unités depuis l'année dernière et les effectifs de 6307 membres.

D'après les professions, l'Internationale comprend: 132,165 boulangers, 30,680 confiseurs, 86,519 brasseurs, 21,823 liquoristes, 34,882 chocolatiers, 52,507 bouchers et 111,931 meuniers.

Il a été mené en 1925 en tout 153 mouvements ayant entraîné un arrêt de travail et 2608 mouvements sans arrêt de travail. De ces grèves, auxquelles participèrent 34,852 membres, 80 se terminèrent par un succès, 49 par un succès partiel. Aux mouvements de salaire n'ayant pas entraîné de grève, le nombre des membres participant fut de 412,558. De ces mouvements, 1369 enregistrent un succès, 1215 un succès partiel.

Les organisations affiliées ont conclu en 1925 des contrats collectifs au nombre de 955, englobant 134,908 ouvriers et ouvrières de l'industrie alimentaire.

Le rapport très complet donne une excellente impression du travail accompli tant par les fédérations affiliées que par l'Internationale.

Fédération internationale du bâtiment. L'Internationale du bâtiment s'est réunie dernièrement à Lugano. Il ressort du rapport du secrétaire international que cette organisation souffre encore gravement de dispersion. Dans plusieurs pays, des tentatives d'unification se font jour, mais il faudra encore beaucoup de temps pour arriver à chef. Une demande d'adhésion des maçons de Sofia (union indépendante) fut renvoyée jusqu'à ce que les pourparlers en cours pour l'unification des syndicats bulgares aient abouti. La Fédération norvégienne du bâtiment fut admise à l'unanimité. Par contre, l'adhésion des Russes fut repoussée par 14 voix contre 2. Il fut décidé de travailler plus activement à combattre le fascisme; une cotisation spéciale sera prélevée de toutes les fédérations affiliées dans ce but.

Fédération syndicale internationale. Le bureau de la F.S.I. a décidé dans sa dernière séance, que le congrès international aurait lieu à Paris, du 1er au 6 août 1927 à Paris. L'ordre du jour comprendra, outre les questions administratives et d'organisation, les points suivants: Structure de la Fédération syndicale internationale; la solidarité internationale dans les actions de salaires; action internationale pour la journée de huit heures; la situation économique mondiale; la ques-